



Des zones essentielles  
à la survie des espèces.

► les **continuum écologiques** formés par des ensembles d'espaces privilégiés dans lesquels peuvent se développer des métapopulations grâce à des échanges permanents. Ils comprennent tous les éléments d'une même unité paysagère, parfois très fragmentés mais en connexion et suffisamment proches les uns des autres pour que les échanges fauniques se maintiennent. Exemple : continuum forestier.

► les **zones d'extension** potentielles intéressantes pour la faune mais actuellement non accessibles,

► les **corridors biologiques** constitués par les espaces naturels utilisés par la faune et la flore pour se déplacer pendant un cycle de vie. Exemple : vallée pour la migration des oiseaux, cheminement des amphibiens pour aller se reproduire dans une mare au printemps, passages utilisés par les ongulés pour se nourrir, gagner les zones de rut ou d'hivernage.

Ces milieux vitaux doivent être accessibles en permanence, à chaque saison ou occasionnellement selon le type de comportement et l'écologie des espèces, dans le but d'assurer la survie de la population.